

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Canton de St Maria Sicche - Commune de Grosseto-Prugna (Porticcio) RD555-Aménagement d'un giratoire au niveau du centre équestre, bassin de compensation RD55-Aménagement et prolongement de la contre-allée

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conseil Départemental de la Corse du Sud

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°6;	Infrastructures routières :
sous-rubrique d	Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Sur la RD555, création et aménagement d'un giratoire à 4 branches au niveau du centre équestre avec la mise en oeuvre d'un bassin de compensation en amont.

Sur la RD55, prolongement et aménagement de la contre-allée sur 200m.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de ce projet sont:

- de sécuriser le carrefour au niveau du centre équestre sur la RD555 en créant un giratoire,
- de créer un bassin de compensation en amont du giratoire afin de récupérer les eaux de pluie amont ainsi que les eaux dues à l'imperméabilisation de la surface du giratoire et de les redirigées vers les exutoires existant; ce bassin de compensation permettra également de compenser la surface de remblai nécessaire à la réalisation de la contre-allée,
- de réaliser l'aménagement de la contre-allée sur la RD55 sur 200m.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La plateforme réaménagée sur la bretelle du giratoire comprendra:

- une chaussée de 7.50m de largeur,
- un trottoir en béton coloré, de part et d'autre de la chaussée, d'1.50m de largeur chacun.

Au niveau de la contre allée, le profil comprendra:

- une voie de 3.50m de largeur,
- une zone de stationnement longitudinale de 2m de largeur,
- 2.50m de trottoir comprenant l'aménagement paysager, l'éclairage public ainsi que les plantations (oliviers).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier loi sur l'eau a été réalisé (régime: déclaration).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact et cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface du giratoire:	755m²
Longueur de la contre-allée: Largeur de la contre-allée: Surface de la contre-allée:	200m 8m 1 600m²
Surface totale (giratoire+contre-allée):	2 355m²

4.6 Localisation du projet

RD55

Adresse	et commu	ne(s)
d'in	plantation	1

Commune de Grosseto-Prugna RD555

Coordonnées géographiques' Long. 41° 88 89' 29 Lat. 8 ° 81' 22" 54

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°:

Point de départ :

Long. 41° 89 07" 54 Lat. 8 ° 80' 39" 81

Point d'arrivée :

Long. 41 ° 89' 16" 98 Lat. 8 ° 80' 47" 99

Communes traversées:

Commune de Grosseto-Prugna

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui X	Non	
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?	Oui	Non X	
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?			
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?	Oui	Non X	

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les RD55 et 555 sont toutes deux des routes départementales empruntées par les usagers locaux notamment pour l'accès à l'école maternelle de Porticcio ainsi qu' au collège situé un peu plus loin.

Une des bretelles du futur giratoire desservira directement ce groupe scolaire. Cette route est également très empruntées par les touristes durant la période estivale.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

ui ^X Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS de 2002

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non X

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?	X		Commune de Grosseto-Prugna, Porticcio
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou		X	
approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	X		Le projet se situe à proximité d'un site Natura 2000. FR 9402017 - Golfe d'Ajaccio
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
R essources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		X	Les déblais occasionnés par la création du giratoire et du bassin de compensation sur la RD555 seront utilisés pour le remblai d
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	la contre-allée sur la RD55. Le mouvement des terres sera à l'équilibre
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		[X]
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		X
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X
Commodités de			
voisinage	Est-il source de bruit ?	П	X
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X
	Engendre-t-il des odeurs ?		X
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X
	Engendre-t-il des vibrations ?		X
	Est-il concerné par des vibrations ?		X

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	[X]
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet est double. En effet, il s'agit de créer un giratoire au niveau du centre équestre de Porticcio sur la RD555 afin de sécuriser le carrefour actuellement dangereux pour les nombreux usagers.

Non X

Oui

Si oui, décrivez lesquels :

Il a également pour objectif de prolonger la contre-allée existante de la RD55 sur 200m de long.

Le remblai nécessaire à la création de la contre-allée ainsi que l'emprise du giratoire engendrera une perte de rétention des eaux;

celle-ci sera compensée par la création du bassin de compensation à l'amont du giratoire, du même volume que les remblais, environ 10 000 m^3 .

Il est important de souligner que l'emplacement du bassin à été déterminé en accord avec le service de la police de l'eau.

Les mouvements de terre sont à l'équilibre; aucune zone de dépôt n'est donc nécessaire.

Au vu de la nature des travaux, aucun impact paysager n'est à noter.

De plus, le pré-diagnostic écologique réalisé en Octobre 2013 conclut que l'enjeu local de conservation des habitats impactés par le projet est modéré.

En conclusion, le Conseil Départemental de la Corse du Sud estime qu'il n'est pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	Х
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

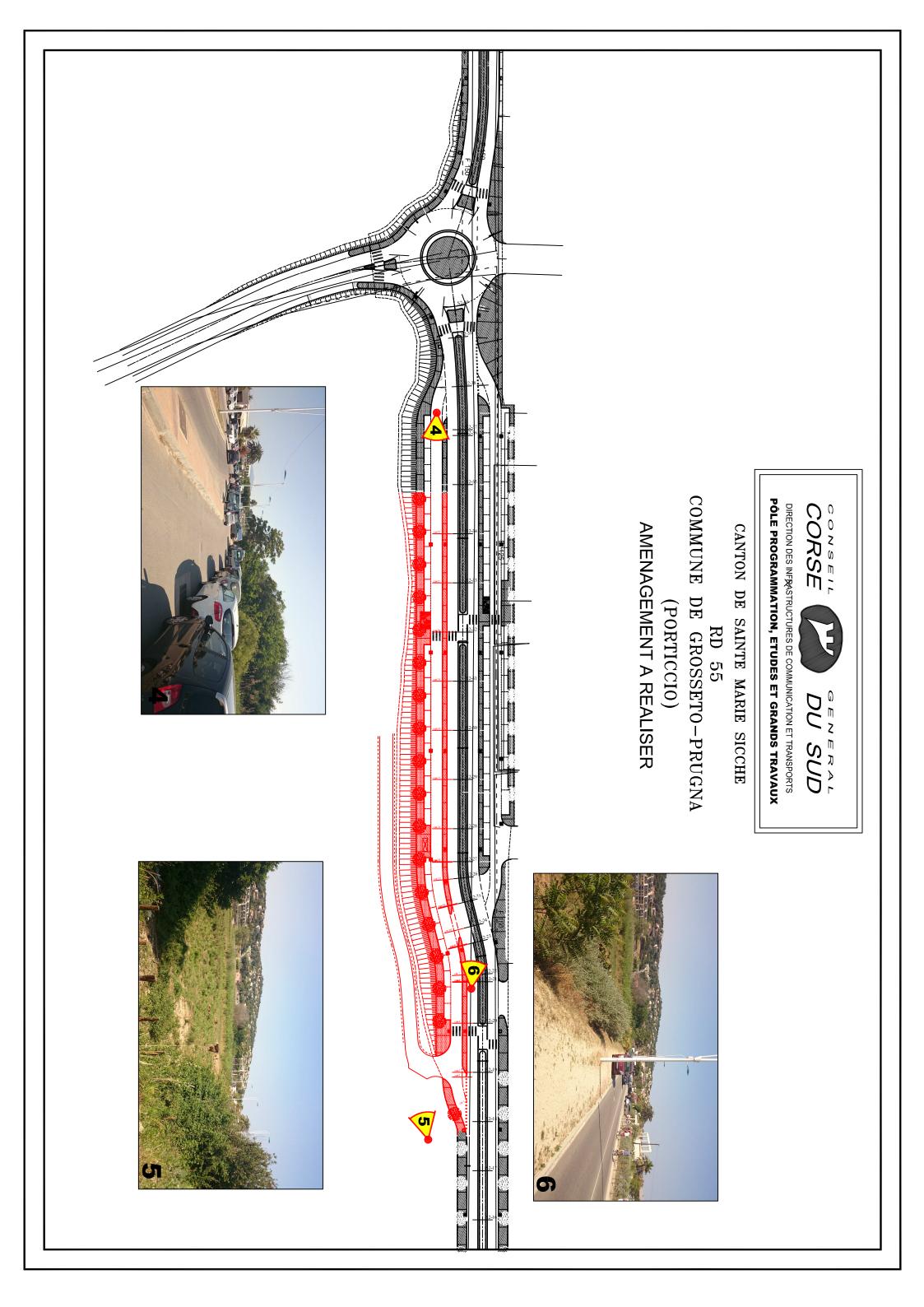
Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Pré-diagnostic écologique de la zone humide du vallon du Frassu à

Porticcio réalisé en octobre 2013.

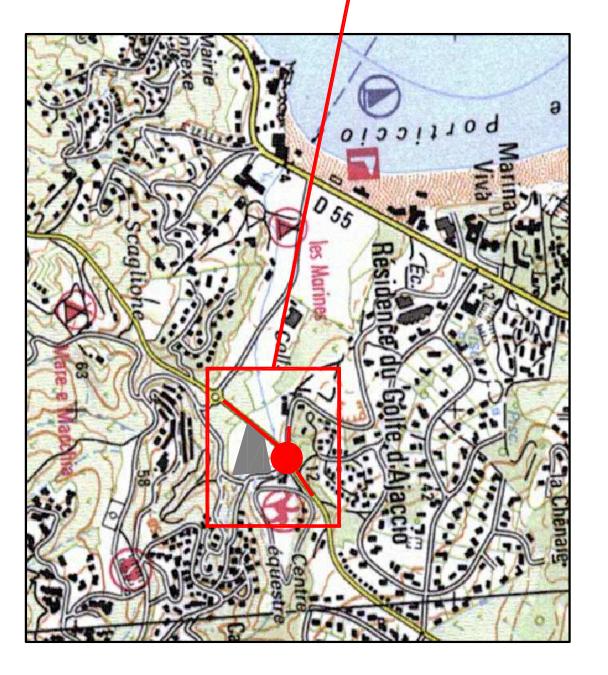
Pour le Président et par délégation Signature Pour le Président et par délégation Le Directeur Général Adjoint des Infrastructures de Communication et des Transports Claude TISSOT



PLAN DE SITUATION Echelle 1/10000 RD 555

AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE AU NIVEAU DU CENTRE EQUESTRE BASSIN DE COMPENSATION





ECHS=1/ 500 ECHZ=1/ 500 PC = 5.0 LICENCE: 2548 S = 2TN = 1 PROFIL PROJET BASSIN,PIS TERRAIN DISTANCES DISTANCES COTES COTES 16.75 -50.00 16.51 16.47 -44.56 -43.33 16.30 14.15 -41.44 -40.00 -38.11 -37.13 16.00 16.00 16.03 -33.11 16.06 -30.48 16.04 -26.96 16.02 -24.26 -18.51 16.01 16.04 -16.38 16.08 -13.69 16.14 -9.30 16.24 -5.82 16.35 -0.36 \times 14:15 14:15 0.00 16.74 2.66 17.15 8.19 17.32 10.64 17.40 13.03 17.39 15.17 17.53 17.53 17.52 28.37 29.35 30.36 17.38 33.23 17.47 36.73 39.82 41.28 17.40 17.33 14.15 40.00 17.32 42.12 17.30 17.32 45.29 46.60 17.32 50.00

L

Γ

 \perp

	BB	77	TEBBAIN	BASSIN.PIS S = 15,000 ZTN = 15.742 ZPRO= 14.127 ECHS=1/ 500 ECHZ=1/ 500 PC = 5.0 LICENCE : 2548	PROFIL
COTES	DISTANCES	COTES	DISTANCES	S 15,000 15,742 14,127 500 500 5,0 5,0 5,0	Γ
<i>'</i> 3	Δ	<i>'</i> 3	Δ		
		16.29	-50.00		
15.59 14.13	-40.98 -40.00	15.59 15.57	-41.71 -38.49		
		15.53 15.57	-33.63 -29.90		
		15.57	-24.97		
		15.58 15.59	-20.61 -16.77		
		15.58	-11.20		
		15.62 15.71	-8.22 -3.28		
14.13 14.13	0.00 0.00	15.71 15.78 15.80	3.77 4.93	*	
		15.89 15.90 15.91	13.27 13.42 14.55		
		16.04 16.05	22.64 23.76		
14.13 16.28	40.00 41.43	16.13 16.15 16.19	31.76 33.86 37.09		
		16.31 16.33 16.34 16.34	43.27 46.68 49.35 50.00		
		16.34	50.00		

ECHS=1/ 500 ECHZ=1/ 500 PC = 5.0 LICENCE: 2548 S = 30.000 ZTN = 15,426 ZPRO= 14.103 PROFIL PROJET TERRAIN BASSIN.PIS DISTANCES DISTANCES COTES COTES ω 15.68 -50.00 15.22 14.10 -40.74 -40.00 -39.08 -38.95 -36.70 15.13 -34.17 15.17 -29.59 15.18 -23.88 15.18 15.18 -21.78 -19.84 15.21 -13.47 15.29 15.31 15.33 -7.52 -6.33 -4.84 \times 0.00 0.00 14.10 14.10 15.48 15.48 15.50 2.79 3.11 4.15 15.62 15.63 12.86 13.59 15.75 15.76 23.72 25.10 15.84 33.37 15.90 36.24 40.00 41.26 14.10 15.99 16.01 42.80 16.01 46.79 16.01 50.00

L

Γ

 \perp

77.00	הם הו	7777	TEBBAIN	PROFIL BASSIN.PIS S = ZTN = ZPRO= ECHS=1/ 5 ECHZ=1/ 5 PC = LICENCE
СПТЕЅ	DISTANCES	СПТЕЅ	DISTANCES	JFIL 4 IN.PIS = 45.000 = 15.217 = 14.080 =1/ 500 = 5.0 LICENCE : 2548
		15.22	-50.00	
14.88 14.08	-40.54 -40.00	14.79 14.79 14.80	-37.89 -37.83 -36.36	
		14.88 14.89 14.89	-26.78 -24.14 -24.03	
		14.93 14.95 14.98	-17.53 -15.32 -13.08	
14.08 14.08	0.00 0.00	15.13 15.18 15.17	-6.55 -3.88 -2.56	N4 ×
14.08	0.00	15.30 15.34 15.39	4.59 6.66 10.72	
		15.43 15.44 15.47	17.79 18.44 20.56	
		15,55 15,56	26.56 27.64	
14.08 15.69	40.00 41.08	15.60 15.64	35.13 37.75	
		15.75 15.74 15.76	44.55 48.32 50.00	

╝

7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	PROJET		TEBBATN	S = ZTN = ZPRO= ECHS=1/ ECHZ=1/ PC = LICENC	BASSIN,PIS	PROFIL
СПТЕЅ	DISTANCES	СПТЕЅ	DISTANCES	= 60.000 = 15.065 = 14.056 =1/500 =1/500 = 5.0 LICENCE : 2548	• •	υ I
14.72 14.06	-40.44 -40.00	15.25 15.18	-50.00 -48.62 -39.69	4		
		14.69 14.65 14.71 14.75 14.79	-37.29 -32.17 -28.84 -27.04 -24.33 -19.97			
		14.90 14.95 14.97	-14.09 -11.05 -9.67			
14.06 14.06	0.00	15.04 15.18 15.21 15.24	-1.30 6.71 8.41 9.90	D4	\rightarrow	
		15.32 15.34 15.35 15.37	16.06 19.62 19.93 24.62			
14.06 15.55	40.00 41.00	15.43 15.43 15.45 15.57 15.59	31.66 32.14 33.46 42.62 44.58			
		15.65	50.00			

 Γ

乛

PROJET		TERRAIN		ECHS=1/ ECHZ=1/ PC =	S = ZTN = ZPRO=	BASSIN.PIS	PROFIL
COTES	DISTANCES	COTES	DISTANCES	=1/ 500 =1/ 500 = 5.0 LICENCE : 2548	75,000 14.863 14.033	V	6
14.24 14.03	-40.14 -40.00	14.41 14.19	-50.00 -44.93				
14.03	-4U.UU	14.30 14.33 14.35 14.37	-34.96 -33.30 -32.66 -31.54		- -		
		14.51	-24.48		<u></u>		
		14.59	-20.78		 		
		14.69	-16.38				
		14.76 14.78 14.80	-9.95 -8.05 -5.76				
14.03 14.03	0.00 0.00	14.86	0.11		4	\times	
		14.93	5.09		<u> </u>		
		15.01 15.04	8.59 10.76				
		15,15	16.93				
		15.19 15.24	22.68 25.63				
		15.28 15.30	31.00 33.65		Ħ		
14.02	40.00	15.39	36.59				
14.03 15.48	40.00 40.96	15.47 15.51	40.19 43.82	_			
		15.47 15.48	49.48 50.00				

<u>l</u>

		7 7 7 1	NIV GG 51	ECHS=1/ 500 ECHZ=1/ 500 PC = 5.0 LICENCE : 2548	S = ZTN = ZPRO=	BASSIN.PIS	PROFIL
COTES	DISTANCES	COTES	DISTANCES	00 00 5,0 - 2548	90.000 14.654 14.009		7
13.92 14.01	-40.13 -40.00	13.86	-44.20				
		14.09 14.17 14.19	-29.31 -25.37 -24.58				
		14.26	-22.02 -16.94				
		14.52	-13.42				
14 01	0.00	14.58 14.59 14.60	-7.98 -6.71 -6.10			\ <u>/</u>	
14.01 14.01	0.00 0.00	14.67 14.76	1.52 6.44			$\overline{\times}$	
		14.80 14.87	10.08				
		14.98	18.04				
		15.07 15.11	21.91 24.43		 		
14.01 15.15	40.00 40.76	15.26 15.29 15.30	33.75 35.70 36.82				
		14.89 14.88 15.81 15.81	47.23 47.32 49.90 50.00				
]			

15.50

15.41 15.42

34.22

35.08 35.24

 ∞

 \top

	BB		1	S = ZTN = ZPRO= ECHS=1/ 1 ECHZ=1/ 1 PC = LICENCE	BASSIN.PIS	PROFIL			
COTES	DISTANCES	CO ES 14.12	DISTANCES -17.51	= 120.000 = 14.123 = 13.962 = 13.962 =1/ 100 = 12.0 		9			
		14.11	-14.44						
		14.16	-9.80						
		14.14	-6.83						
		14.07	-3.60						
14.09 13.96	-2.09 -2.00								
13.96 13.96	0.00 0.00	14.12	0.02	N N N N N N N N N N N N N N N N N N N	\rightarrow				
13.96 14.08	S.08								
		13.99 14.24	6.28 6.94						
		14.93	8.92						
		14.96 14.92	10.46 10.50						
		14.97 14.99 15.00 15.01	15.77 16.35 16.63 16.75 17.50						

L

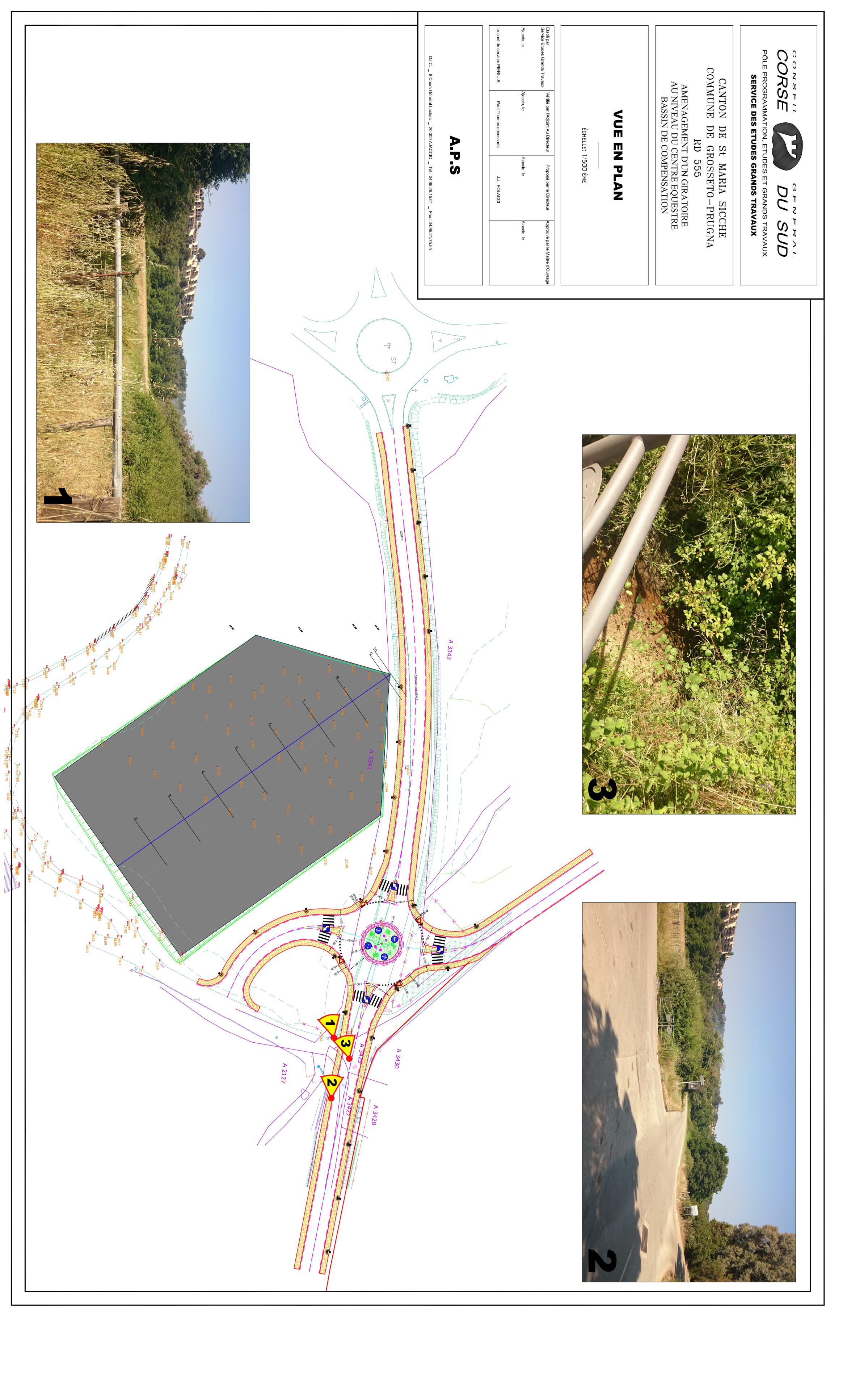
7 7 7 7 7		- - - - - - - - - - - - - - - - - - -	TEBBAIN	BASSIN.PIS S = ZTN = ZPRO= ECHS=1/ ECHZ=1/ PC = LICENCE
COTES	DISTANCES	COTES	DISTANCES 50	SIN.PIS = 122.190 = 13.959 = 13.959 S=1/ 100 Z=1/ 100 = 12.0 LICENCE : 2548
		14.05	-15.44	
		14.08	-12.13	
		14.05	-7.55	
42.06	0.40	13.94	-2.58 -0.60	
13.96 13.96	-0.10 0.10	13.90	2.81	
		14.71 14.91	4.93 5.49	
		15.00 14.90	9.36 9.45	
		14.93	12.44	
		15.03 15.09	16.43 17.51	

PROFIL

10

 \neg

.







Une ingénierie créative au service des équipements et infrastructures durables

Zone humide du vallon du Frassu à **Porticcio**

Commune de Grosseto Prugna - Porticcio (2A)

Prédiagnostic écologique

Contact: GRONTMIJ Environnement et Infrastructures

Les hauts de la Duranne - 370, rue René Descartes - CS 90340

13799 AIX EN PROVENCE Cedex 03

T +33 (0)4 42 99 27 27 - F +33 (0)4 42 99 28 45 - contactenvironnement@grontmij.fr

www.grontmij.fr

Date: octobre 2013

Sommaire:

1	Cont	exte de l'étude	1
	1.1	Présentation	1
	1.2	Situation	1
	1.3	Caractéristiques du milieu	2
	1.3.1	Topographie	2
	1.3.2	Climat	2
2	Rece	nsement des aires remarquables	4
	2.1	ZNIEFF	4
	2.2	Zone Natura 2000	4
	2.3	Sites inscrits ou classés	5
3	Cara	ctérisation des habitats naturels	6
	3.1	Forêts alluviales à aulne glutineux	6
	3.2	Ruisseau	7
	3.3	Prairies humides	7
	3.4	Prairies mésophiles	8
	3.5	Fourrés à ronce type	9
	3.6	Roselière	10
	3.7	Forêt basse méditerranéenne	11
	3.8	Formations arbustives méso-xérophiles	11
	3.9	Friches des bords de route	12
	3.10	Conclusion	12
4	Pres	criptions d'aménagement	13
		Index des figures :	
Fi	igure 1	plan de situation de la commune	1
Fi	igure 2	situation du site (extrait carte IGN)	2
	-	carte des aires remarquables ou protégées autour de Porticcio (source : observatoire de ment durable de Corse)	
	-	situation du site classé par rapport au site d'étude (source : observatoire du développeme e Corse)	

1 Contexte de l'étude

1.1 Présentation

Le rapport qui suit présente le prédiagnostic écologique relatif à la zone humide du vallon du ruisseau de Frassu, élaboré par R. COIN, écologue, sur la base des documents disponibles et d'une visite effectuée sur le terrain le 27 juin 2013.

Cette étude a pour objectif de caractériser le site en termes de richesse écologique et d'orienter le maître d'ouvrage dans sa démarche d'aménagement du site.

Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive qui nécessiterait plusieurs visites réparties sur l'ensemble d'une année biologique, ainsi que le recours à des spécialistes des différents compartiments du milieu naturel (flore et habitats naturels, embranchements faunistiques).

En revanche, cette étude permet de mettre en lumière les principales caractéristiques du secteur et d'indiquer les démarches d'étude nécessaires pour objectiver les choix d'aménagement.

1.2 Situation

La zone humide du ruisseau se situe à proximité de la plage de Porticcio sur le territoire de la commune de Grosseto Prugna - Porticcio en Corse du sud. Cette commune se localise sur le rebord est du golfe d'Ajaccio.



Figure 1 : plan de situation de la commune

Le site d'étude se situe à proximité du littoral, en arrière de la plage de Porticcio, au sein d'un petit vallon faiblement encaissé.

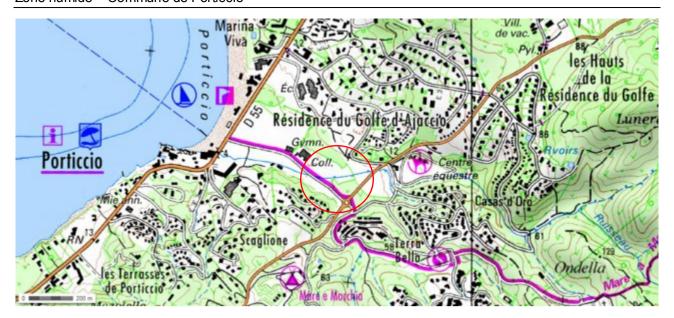


Figure 2: situation du site (extrait carte IGN)

La zone humide se situe dans un vallon orienté est-ouest et irriguée par le Ruisseau de Frassu, qui draine les collines et s'écoule d'est en ouest. Il se jette en mer au niveau de la plage de Porticcio.

Le vallon est traversé d'amont en aval par une voirie (route du collège) et transversalement par :

- ✓ La RD55, immédiatement en amont de la plage :
- ✓ la RD555, en amont de la zone humide.

La route du collège croise la RD555 en bordure de la zone humide et se connecte à la RD55 en limite de la plage de Porticcion.

Au sein du vallon se trouve le Collège de Porticcio, qui compte 460 élèves environ. Il occupe une partie de la zone inondable constituée par ce vallon.

La carte planche 1 présente la localisation détaillée et les habitats naturels du site d'étude.

1.3 Caractéristiques du milieu

1.3.1 Topographie

Le site d'étude se localise au fond du vallon du ruisseau de Frassu. L'altitude est de quelques mètres. Ce fond de vallon est légèrement incurvé de part et d'autre et présente une pente longitudinale faible, favorable à l'installation des milieux humides.

Ce vallon présente une largeur comprise entre 150 m (près de la RD555) et 200 m (près de la RD55).

Les rebords du vallon présentent des pentes atténuées. Ces reliefs sont urbanisés (zones résidentielles).

Au sein du vallon, les voiries et le collège ont été installés sur des remblais qui réduisent la superficie de la zone humide et perturbe l'écoulement du ruisseau de Frassu (busage sous les voiries).

1.3.2 Climat

La ville possède un climat méditerranéen tempéré par la proximité immédiate de la mer méditerranée. Ce climat se caractérise par un fort ensoleillement (2726 heures par an en moyenne), des températures élevées (tableau ci-dessous) et des précipitations relativement abondantes, ayant lieu sous forme d'orages violents.

Relevé météorologique d'Ajaccio

Mois	jan.	fév.	mar.	avr.	mai	jui.	jui.	aoû.	sep.	oct.	nov.	déc.	année
Température minimale moyenne (°C)	4,1	4,2	5,4	7,3	11,0	14,1	16,7	17,2	14,8	11,7	7,7	5,2	10,0
Température moyenne (°C)	8,9	9,1	10,3	12,3	16,1	19,4	22,2	22,8	20,2	16,8	12,6	9,9	15,1
Température maximale moyenne (°C)	13,6	13,9	15,2	17,3	21,1	24,7	27,7	28,3	25,6	21,8	17,4	14,7	20,1
Ensoleillement (h)	144	159	218	211	290	318	360	333	251	188	132	120	2 726
Précipitations (mm)	61,8	56,4	57,2	63,8	38,8	23,2	9,7	20,2	53,7	92,0	94,9	67,6	639,3
Nombre de jours avec gel	4	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	11
Record de froid (°C)	-7,0	-8,1	-5,6	-1,7	3,0	6,8	9,2	9,1	7,6	1,6	-3,2	-4,9	
(année du record)	(1981)	(1986)	(1971)	(1956)	(1960)	(1980)	(1954)	(1956)	(1977)	(1974)	(1998)	(1980)	
Record de chaleur (°C)	22,4	25,3	29,6	32,2	34,6	38,5	40,3	39,5	40,0	35,0	29,4	22,7	
(année du record)	(1997)	(1979)	(2001)	(2012)	(2008)	(2013)	(1983)	(1988)	(1975)	(1988)	(1967)	(1989)	
Record de pluie en 24 h (mm)	65,5	48,9	49,2	55,7	147,6	60,9	64,0	51,7	78,7	81,9	70,2	52,0	147,6
(année du record)	(1951)	(1966)	(2001)	(1974)	(2008)	(1953)	(1964)	(1959)	(1974)	(1977)	(1990)	(1990)	147,0
Relevé pluviométrique en 2008 (mm)	61	17	46	26	237	39	0	0	56	130	216	96	925,8
Relevé pluviométrique en 2009 (mm)	104	58	93	56	5	4	0	1	35	58	115	122	648,8
Relevé pluviométrique en 2010 (mm)	126	65	57	51	65	72	3	30	5	87	187	113	860,8
Relevé pluviométrique en 2011 (mm)	46	49	59	29	6	50	32	0	49	40	61	85	507,1

Source : Météo France - Stations météo d'Ajaccio 3, 4 et Relevés 1971-2000 5



La RD555 en amont du vallon



La zone humide en aval du collège

2 Recensement des aires remarquables

Le site d'étude n'est pas compris dans le périmètre d'une aire remarquable ou protégée. Les aires les plus proches sont les suivantes :

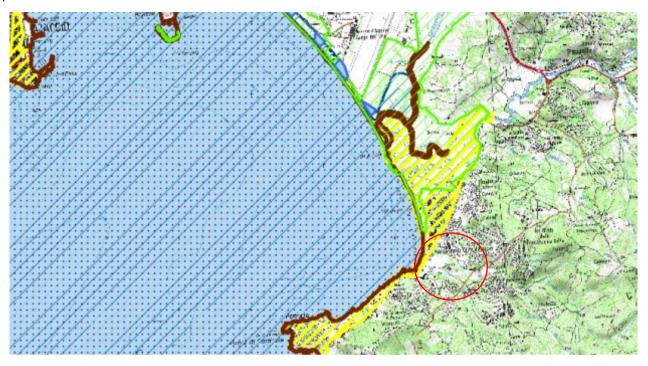


Figure 3 : carte des aires remarquables ou protégées autour de Porticcio (source : observatoire du développement durable de Corse)

2.1 ZNIEFF

N.B.: Il existe 2 types de ZNIEFF:

- ✓ Les ZNIEFF de type I représentent un territoire couvrant une ou plusieurs unités écologiques homogènes. Elles abritent au moins une espèce ou un habitat caractéristique remarquable ou rare, justifiant d'une valeur patrimoniale plus élevée que celle du milieu environnant.
- ✓ Les ZNIEFF de type II représentent un des ensembles géographiques généralement importants, qui réunissent des milieux naturels formant un ou plusieurs ensembles possédant une cohésion élevée et entretenant de fortes relations entre eux. Elles se distinguent de la moyenne du territoire régional environnant par son contenu patrimonial plus riche et son degré d'artificialisation plus faible.

Le site d'étude n'est pas compris dans un périmètre de Z.N.I.E.F.F.

En revanche, la **zone FR 940004130** « Dunes de Porticcio – Zone humide de Prunelli – Gravona – Zone humide de Caldaniccia » est située à 0,5 km au nord du débouché du vallon du ruisseau de Frassu [http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/940004130].

2.2 **Zone Natura 2000**

N.B.: Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels possédant une grande valeur patrimoniale, en raison de leur richesse et leur diversité floristique et faunistique, visant à préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables à l'échelle européenne.

La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable.

La volonté de mettre en place un réseau européen de sites naturels correspond à un constat : la conservation de la biodiversité ne peut être efficace que si elle prend en compte les besoins des populations animales et végétales, qui ne connaissent pas les frontières administratives entre États. Ces derniers sont chargés de mettre en place le réseau Natura 2000 subsidiairement aux échelles locales.

Le golfe d'Ajaccio est entièrement compris dans la **zone de protection spéciale** FR9410096, zone du réseau Natura 2000 dédiée à la protection de l'avifaune.

Le golfe d'Ajaccio est également compris dans la **zone spéciale de conservation** FR9402017, zone du réseau Natura 2000 dédiée à la protection de la faune (hors oiseaux) et des milieux naturels.

2.3 Sites inscrits ou classés

La frange littorale est inscrite au titre de la loi du 2 mai 1930 pour la protection des sites, sous la référence TS01.



Figure 4 : situation du site classé par rapport au site d'étude (source : observatoire du développement durable de Corse)

3 Caractérisation des habitats naturels

La planche 1 présente la carte des habitats naturels, qui sont analysés ci-dessous.

3.1 Forêts alluviales à aulne glutineux

La zone humide est traversée par plusieurs bois rattachés à l'habitat naturel forêts alluviales à aulne glutineux (aulnaie).

- Référence Corine Biotope : « Galeries d'Aulnes collinéennes corses » ; 44.531.
- Référence EUR 27 ; 92AO.4 « « (habitat d'intérêt communautaire).

Les formations forestières alluviales occupent une part assez réduite de surface de la zone d'étude. Elles sont localisées le long de la voirie du collège et en amont de la RD55.

La brièveté de la visite n'a pas permis une analyse détaillée du cortège floristique. Toutefois, cet habitat naturel se rapproche de celui des galeries d'aulnes collinéennes méso-méditerranéennes de Corse (galeries riveraines dominées par *Alnus cordata* et *Alnus glutinosa*). Il conviendra d'analyser plus finement le cortège floristique pour évaluer la typicité de l'habitat.

La strate arborescente est composée uniquement d'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*). La strate arbustive est très dense, constituée majoritairement par la ronce (*Rubus ulmifolius*). La strate herbacée présente un recouvrement relativement faible et localisée, avec la présence d'espèces hygrophiles.

Ce boisement possède une valeur écologique importante : il constitue une zone de chasse pour les chiroptères ainsi qu'un secteur de développement pour les oiseaux (nidification, refuge, nourrissage). Il contribue aussi aux échanges faunistiques (corridors et axes de déplacement).

Ce boisement riverain peut être rapproché de l'habitat d'intérêt communautaire (inscrit sur l'annexe I de la Directive Habitats 92/43/CEE) : Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse 92AO.4.

De plus, cet habitat est réglementé, car il répond aux définitions d'une **zone humide** en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'Environnement (Loi sur l'Eau).

L'enjeu local de conservation du boisement riverain est considéré comme modéré.



En rive gauche de la route du collège, la forêt alluviale s'est fortement dégradée en raison de l'assèchement provoqué par la construction de la voirie. Les arbres sont en mauvais état et le cortège floristique se décale vers les formations mésophiles plus sèches.

3.2 Ruisseau

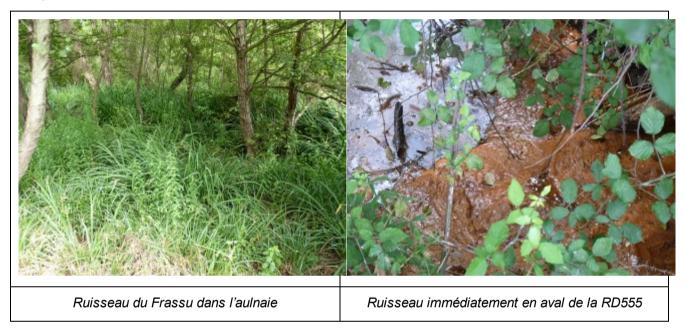
Au droit du site d'étude, le ruisseau de Frassu n'est pas discernable, en tant qu'habitat naturel, de la forêt alluviale à aulne glutineux.

Son lit sera donc rattaché, un peu arbitrairement, au type « végétation immergée des rivières ».

- ✓ Référence Corine Biotope : « végétation immergée des rivières » ; 24.4.
- Référence EUR 27 : incertain.

Une analyse plus poussée est nécessaire pour préciser ce classement. On relève toutefois la présence d'espèces hygrophiles sur les bords du ruisseau dans des conditions d'éclairement favorable. Le ruisseau montre également des signes de dégradation de la qualité de l'eau.

L'enjeu local de conservation sera considéré comme fort.



3.3 Prairies humides

Des prairies humides se localisent au sein du vallon, de part et d'autre de l'aulnaie. La brièveté de la visite n'a pas permis une analyse détaillée du cortège floristique. Toutefois, ces formations sont localisées à un niveau topographique compatible avec un caractère humide marqué.

- ✓ Référence Corine Biotope : « Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes » ; 37.4.
- Référence EUR 27 : incertain.

Les prairies humides de la zone d'étude présentent des affinités avec l'habitat d'intérêt communautaire 6420 « Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion » (habitat d'intérêt communautaire) et en particulier le sous-type à vulpin bulbeux *alopecurus bulbosus*¹. Toutefois, seule une analyse détaillée permettrait de statuer sur l'appartenance de ces formations à ce type.

Ces formations végétales présentent un intérêt marqué en raison :

- √ de leur caractère humide, qui les distingue des formations herbacées sèches, nettement plus abondantes du fait du relief des collines riveraines ;
- de l'urbanisation qui tend à réduire les superficies de milieu naturel sur la frange côtière.

¹ Cet habitat a été repéré au sein de la ZNIEFF FR 940004130 « Dunes de Porticcio – Zone humide de Prunelli – Gravona – Zone humide de Caldaniccia » située à environ 500 m du site d'étude.

De plus, cet habitat est réglementé, car il répond aux définitions d'une **zone humide** en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'Environnement (Loi sur l'Eau).

L'enjeu local de conservation du boisement riverain est considéré comme modéré.



Prairie humide en amont du collège



Prairie en aval du collège

3.4 Prairies mésophiles

Dans la partie nord du vallon et en amont de la RD555, les prairies présentent un caractère moins humide et apparaissent rudéralisées². en raison du pâturage, qui renforce les apports de nutriments.

- Référence Corine Biotope : « prairies méditerranéennes sub-nitrophiles » ; 34.8.
- Référence EUR 27 : néant.

Ces prairies entretenues (fauchage et/ou pâturage), riches en espèces, peuvent être rattachées au type « prairies méditerranéennes sub-nitrophiles » de la nomenclature Corine Biotope, bien qu'elles présentent des affinités avec le type précédent (§3.2 ci-dessus). Il s'agit de « Formations composées principalement de graminées en particulier annuelles des genres Bromus, Aegilops, Avena, Vulpia, de crucifères et de

Le terme « rudérale » indique des plantes qui apprécient les sols enrichis en nutriments, notamment en azote et sont fréquemment abondantes près des reposoirs des troupeaux. Une formation végétale « rudéralisée » est une formation dégradée par des apports de fertilisant qui favorisent des plantes banales et réduisent la diversité végétale.

légumineuses. Ces formations occupent des étendues considérables dans les étages méso- et thermoméditerranéens occidentaux, centraux et orientaux sur des sols légèrement enrichis en nitrates. Elles sont largement répandues comme formations post-culturales. »

Une analyse détaillée de ces prairies reste nécessaire pour préciser leur typologie et analyser leur intérêt en tant qu'habitat d'espèces, en particulier en ce qui concerne les insectes et leurs prédateurs, notamment les chiroptères (chauves-souris).

L'enjeu local de conservation sera considéré comme faible.



Prairie mésohygrophile dans la partie nord du site



Prairie mésohygrophile à l'est de la RD55

3.5 Fourrés à ronce type

Dans les clairières de la forêt alluviale et sur les bords des voiries s'installent des fourrés à ronce.

- ✓ Référence Corine Biotope : « Fourrés à ronce » ; 31.8A1.
- Référence EUR 27 : néant.

Les fourrés à ronce sont rattachés au type « Fourrés cyrno-sardes subméditerranéens caducifoliés »- de la nomenclature Corine Biotope. Il s'agit de « formations de Corse et de Sardaigne avec Rubus ulmifolius, Rosa agrestis, R. canina, R. serafini, Prunus spinosa, Crataegus monogyna, Clematis vitalba, Pyrus amygdaliformis, Rhamnus persicifolius ». Ces formations sont caractérisées par l'abondance de lianes, en particulier les clématites (Clematis vitalba, Clematis flamula).

Ces buissons s'installent à la faveur des conditions humides à mésophiles et profitent des espaces libérés par la forêt. Ils se distinguent des formations sèches des collines.

Il s'agit de formations colonisatrices, qui investiraient rapidement les prairies, si l'entretien était arrêté (abandon de la fauche et/ou du pâturage). Pauvres en espèces, ils présentent toutefois l'intérêt de fournir un abri pour certaines espèces (passereaux, petits mammifères).

L'enjeu local de conservation sera considéré comme faible.





Jeune ronce dans la prairie humide

Roncier en lisière de l'aulnaie

3.6 Roselière

Une roselière s'est installée au contact de la RD55, dans la partie la plus en aval du vallon.

- Référence Corine Biotope : « Phragmitaies » ; 53.11.
- Référence EUR 27 : néant.

Ces roselières à Phragmites australis sont définies comme des formations « avec grands hélophytes, habituellement pauvres en espèces (souvent dominées par une seule espèce), elles croissent dans les eaux stagnantes ou à écoulement lent, de profondeur fluctuante et quelquefois sur des sols hydromorphes ». Elles constituent l'habitat le plus hygrophile du vallon (en dehors de l'aulnaie).

L'enjeu local de conservation sera considéré comme modéré.



Roselière en bordure de la RD55 (© Google)

3.7 Forêt basse méditerranéenne

Sur les collines bordant le vallon, dès que le niveau topographique s'élève, les formations humides sont remplacées par des formations sèches. On observe notamment des lambeaux de forêts de chêne liège

- ✓ Référence Corine Biotope : « forêts de chênes lièges (subéraies) » ; 45.3.
- Référence EUR 27 : incertain.

Ces forêts pourraient être rapprochées de l'habitat d'intérêt communautaire « *Suberaies corses* » ; référence EUR 27 9330.3 si le cortège floristique s'avère compatible.



Forêt basse méditerranéenne sur le rebord nord du vallon

Ces formations présentent une grande variabilité, car elles ont été perturbées par l'urbanisation.

L'enjeu local de conservation sera considéré comme faible, en raison de l'altération apparente des formations de l'environnement immédiat du vallon.

3.8 Formations arbustives méso-xérophiles

Des formations arbustives méso-xérophiles se sont installées au nord du collège, à la faveur d'une élévation du niveau topographique. Ces formations peu typiques sont issues de la colonisation de la prairie. Difficiles d'accès, ces formations n'ont pas fait l'objet d'une analyse détaillée.

- ✓ Référence Corine Biotope : « prairies méditerranéennes sub-nitrophiles » x « Matorral à Chênes sempervirents » ; 34.8. x 32.11
- ✓ Référence EUR 27 : néant.



Formations méso-xérophiles derrière le collège

Ces formations n'appartiennent pas au cortège des habitats naturels humides du vallon. Ils semblent avoir fait l'objet d'un débroussaillement durant l'été 2013 et des constructions sont peut-être en cours (Cf. photo ci-dessous).

L'enjeu local de conservation sera considéré comme faible.

3.9 Friches des bords de route

Sur les talus et bords de route sont installées des formations herbacées rappelant les friches, entretenues par le fauchage.

- Référence Corine Biotope : « terrains en friche » ; 87.1.
- Référence EUR 27 : néant.

Très communes sur les bords de routes, ces formations présentent un intérêt notamment pour les insectes et forment des corridors de déplacement pour la faune.

Localement, on observe des talus récents dont la végétation est en cours d'installation.

Ces formations n'ont pas été cartographiées.

L'enjeu local de conservation sera considéré comme faible.





Friche de bord de route

Talus récent : friche en cours d'installation

3.10 Conclusion

Les habitats naturels observés dans le vallon du ruisseau de Frassu présentent une certaine originalité, car il s'agit d'habitats hygrophiles, qui sont plutôt rares dans le contexte local de collines en climat méditerranéen.

Les habitats présentant l'enjeu local de conservation le plus élevé sont :

- Le ruisseau:
- Les aulnaies, formations forestières humides ;
- Les prairies humides.

L'enjeu local de conservation du ruisseau est fort car il s'agit d'un milieu rare, devant être protégé.

L'enjeu local de conservation attribué aux deux autres types de formations reste « modéré », car elles ont fait l'objet de modifications susceptibles de réduire leur typicité (réduction de surface, modification de l'alimentation en eau par le ruisseau). Des analyses plus détaillées des cortèges floristiques et faunistiques sont nécessaires pour préciser les richesses du lieu. Toutefois, leurs emplacements, près de la frange littorale, les rendent d'autant plus précieux.

4 Prescriptions d'aménagement

La présente étude a pour objectif d'aider le maître d'ouvrage à orienter ses propositions d'aménagement.

En effet, la construction du collège a provoqué le remblaiement d'une partie de la zone humide, pour laquelle il est nécessaire de remettre en état un secteur hors d'eau, en restituant le volume supprimé.

Les premières propositions concernaient le surcreusement des terrains en amont du collège, de manière à augmenter le volume de rétention en cas de crue.

Cette option parait peu compatible avec les enjeux locaux de conservation des habitats naturels. En particulier, il serait très dommageable de supprimer une partie de l'aulnaie pour permettre la réalisation d'un bassin, ce type de formation étant très lent à se réinstaller.

Inversement, l'étude a mis en lumière les éléments suivants, qui constituent autant d'options d'aménagement envisageables.

- 1. Les terrains situés en rive gauche de la route du collège montrent des signes de dégradation, manifestement provoqués :
 - par la coupure du vallon provoquée par la construction de la voirie, qui a isolé la rive gauche du ruisseau et certainement perturbé la circulation des eaux souterraines ;
 - par l'occupation de la partie aval du vallon, en rive gauche du la route du collège (terrains privés).

Ces terrains, situés à un niveau topographique compatible avec la présence de milieux humides, pourraient être réaménagés.

- Le niveau topographique des terrains s'élève faiblement au nord du collège, favorisant l'installation d'habitat naturels méso-xérophiles. Cette zone pourrait être exploitée pour la recréation de milieux humides.
- 3. La prairie mésophile située en amont de la RD555 est située à proximité du ruisseau. Le niveau topographique semble compatible avec la création d'un bassin, voir la recréation d'une zone humide.

Il convient également de remarquer que :

- ✓ la qualité des habitats naturels herbacés est liée au maintien de l'entretien appliqué jusqu'à présent (fauchage et/ou pâturage) ;
- ✓ un effort doit être fait pour améliorer la qualité des eaux du ruisseau de Frassu au sein de la zone d'étude.

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE DE LA ZONE HUMIDE DU VALLON DU FRASSU À PORTICCIO HABITATS NATURELS



